

LE GONNESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 267 | SEPTEMBRE 2020

Dossier

Cet été à Gonesse



3

Rave-party illégale à Gonesse

9

Le protocole sanitaire de la rentrée scolaire

11

Les ouvertures de la saison culturelle



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

Chères Gonessiennes, chers Gonessiens,

Le contexte sanitaire de cet été nous a contraint à réinventer nos traditionnels « Quartiers d'été ». Tout au long des mois de juillet et août nous avons proposé aux jeunes Gonessiens, et notamment à ceux n'étant pas partis en vacances, une offre complète d'activités de loisirs, sportives et culturelles réparties sur une multitude de sites. Cette année, ces activités estivales ont été complétées par du soutien scolaire permettant aux enfants de mieux aborder la rentrée de septembre. Ce dispositif « été 2020 » a été rendu possible notamment par le respect des gestes barrières et l'application attentive des protocoles sanitaires. C'est cette même vigilance qui animera l'équipe municipale et les agents communaux au cours des prochains mois pour que la reprise de la vie sociale puisse se faire sans dangers.

Dans quelques jours, les petits Gonessiens reprendront le chemin de l'école. Je serai particulièrement attentif au protocole sanitaire qui sera transmis par l'Education nationale et veillerai à ce qu'il soit scrupuleusement appliqué dans les écoles de la commune et qu'il permette d'assurer la sécurité des enfants. Je le renforcerai si nécessaire.

La sécurité sanitaire présidera désormais à la préparation de tous les événements municipaux. J'en veux pour exemple l'organisation retenue pour la prochaine édition du Forum des associations qui se tiendra pendant deux jours afin de mieux répartir la fréquentation du public qui sera invité à porter un masque au sein de la salle Jacques Brel.

De même, l'ensemble des spectacles qui vous seront proposés au cours de la saison culturelle qui s'ouvrira le 2 octobre, répondront à des consignes sanitaires précises et strictes afin de protéger les spectateurs du virus.

Alors que la circulation du Covid connaît un regain depuis la mi-juillet dans le Val-d'Oise comme dans l'ensemble de l'Île de France, je demande à chaque Gonessien d'appliquer consciencieusement les consignes sanitaires actuelles ou futures qui seront communiquées par les autorités de santé. Seules les actions de protection et de prévention nous permettront de placer cette crise sanitaire derrière nous.

C'est pour que chacun puisse se protéger convenablement à l'approche de la rentrée que j'ai souhaité organiser depuis le 24 août une troisième distribution de masques à l'ensemble des Gonessiens.

En outre, parce que la prévention est indispensable dans la lutte contre le virus, j'ai souhaité maintenir sur notre territoire un centre de dépistage Covid. Après des actions de dépistage chaque mardi et jeudi de l'été sur le parking du Châtel, le dépistage se poursuivra selon des modalités qui seront précisées dans les prochains jours.

Soyez assurés que je continuerai ainsi à travailler pour que les mois qui viennent soient synonymes d'espoir pour notre Ville. Je vous souhaite à tous une bonne rentrée !



Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse

DES MASQUES POUR TOUS !

3^e DISTRIBUTION

Depuis le début de la crise sanitaire, la municipalité a fait le choix d'offrir à chaque Gonessien des masques en tissu réutilisables. L'efficacité de ces masques diminuant au fil des lavages en machine (60°C), la Ville lance à partir du lundi 24 août le 3^e volet de l'opération "Des masques pour tous". Par conséquent, il vous sera possible de récupérer 2 nouveaux masques dès le 24 août dans l'un des 5 lieux ci-dessous du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture habituels des structures sur simple déclaration de vos nom, prénom, adresse de résidence, numéro de téléphone et adresse mail. La saisie de ces informations permettra d'assurer un suivi de la distribution.

Centre socioculturel Marc Sangnier
Place Marc Sangnier
Tél. : 01 75 41 62 10

Centre socioculturel Louis Aragon
20 bis avenue François Mitterrand
Tél. : 01 77 80 92 99

Centre socioculturel Ingrid Betancourt
51 Avenue des Jasmins
Tél.: 01 30 11 24 70

Pôle Population Education Solidarité
1 avenue Pierre Salvi
Tél.: 01 34 45 10 52

Hôtel de Ville
66 rue de Paris
Tél.: 01 34 45 11 11

**NOUVELLE DISTRIBUTION
DE MASQUES
AUX HABITANTS
À PARTIR DU 24 AOÛT**



Rave-party illégale à Gonesse le week-end du 8 août

Dans la nuit du samedi 8 août et jusqu'au petit matin du dimanche 9 août, s'est tenue à Gonesse une fête techno « open air » qui aurait rassemblé près de 2 000 personnes. Ce rassemblement non déclaré a mis en danger la santé des participants et perturbé la tranquillité des habitants.

Samedi 8 août, 22h. Des habitants des quartiers des Vignois et du Centre-Ville ne parviennent pas à fermer l'œil en raison des « boum boum » qui résonnent. De l'autre côté de l'aéroport du Bourget, à plus de 2 km des habitants touchés, une fête techno bat son plein sur les parkings d'une société de la ZA des Tulipes Nord.

Organisée par un collectif parisien dénommé « Fée croquer », cette fête n'a fait l'objet d'aucune déclaration au Préfet du Département et à la Ville de Gonesse, qui n'ont donc pu s'assurer de la mise en place de règles sanitaires et de mesures de préservation de la tranquillité publique.

Jean-Pierre BLAZY a donc décidé de porter plainte contre le Président de l'association « Fée croquer » pour manifestation illicite, atteinte à la tranquillité publique et mise en danger sanitaire dans le contexte de l'épidémie.

L'inaction de l'Etat face à la multiplication des soirées festives illicites dans le Val-d'Oise.

Au-delà du manque de moyens matériels et humains accordés aux forces de l'ordre, qui n'ont pu disperser un rassemblement de 2 000 personnes, l'Etat détient sa part de responsabilité dans cet évènement. En effet, la fermeture des discothèques en raison de l'épidémie et l'absence totale d'alternatives festives pour les jeunes d'Île-de-France, ne peuvent qu'encourager la tenue de ces rassemblements sauvages qui ne cessent de se multiplier dans le département. Le désir des jeunes de s'évader du climat anxigène de l'épidémie grâce à la musique et la danse, particulièrement en période estivale, peut se comprendre. Conscient de cette aspiration légitime, l'Etat devrait mettre en place des solutions encadrées et strictement respectueuses des règles sanitaires en vigueur plutôt que d'interdire sans proposer.

Mais en raison de l'inaction de l'Etat en la matière, de l'impossibilité de proposer des espaces de fêtes protégés par des protocoles sanitaires rigoureux et de la mauvaise volonté des organisateurs de ces soirées qui refusent de les déclarer, Jean-Pierre BLAZY a saisi le Préfet du Département pour demander de prendre des dispositions permettant l'interdiction de ces rassemblements de type rave/free-party pendant une période de plusieurs mois. Cette mesure est la seule à même de prévenir et de préserver la santé et la tranquillité des Gonessiennes et Gonessiens.

La ville de Gonesse a également saisi le ministre de l'Intérieur Gérard DARMANIN afin qu'il prenne ses responsabilités et apporte l'indispensable soutien de l'Etat aux maires placés en première ligne de la bataille contre le virus et le combat contre les rassemblements illicites.



Les courriers envoyés au préfet et au ministre de l'Intérieur sont consultables sur la page d'accueil du site de la Ville.

Malgré le contexte sanitaire exceptionnel, l'été fut chargé à Gonesse. Tandis que certains profitaient de congés bien mérités, des centaines de jeunes ont mis cette période de vacances à profit pour rattraper leur retard scolaire ou pour découvrir les nouvelles activités du dispositif «Été 2020». Des travaux de voiries ont également été réalisés avant la reprise du trafic routier. Pour autant, l'épidémie n'est toujours pas derrière nous et de nouvelles règles sanitaires devront être appliquées dès la rentrée.

Les travaux

Chaque été, la Ville lance plusieurs chantiers de rénovation qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie. Cette année l'accent a été mis sur la création ou la rénovation des aires de jeux dans l'ensemble des quartiers.

Un terrain de pétanque pour les grands ...



... et des aires de jeux pour les petits.





Extension du parc de la mairie

Après la démolition des bureaux de la Direction de l'Aménagement Urbain qui se situent désormais sur la place Charles de Gaulle, une extension du parc de la mairie a été créée pour développer le patrimoine végétal de notre ville.



Clos Saint-Paul

Le Clos Saint-Paul a bénéficié d'une réfection du réseau d'assainissement, d'un nouvel éclairage public et d'une réfection complète de la voirie.



Un nouvel éclairage public à led et une réfection de la voirie pour le secteur de la Villa des Erables et l'allée des Ormeteaux.



Remise à neuf des allées piétonnes du square de la Garenne

Chantier de la nouvelle école de la Fauconnière

Les travaux de la future école progressent à bonne allure malgré un accident de chantier n'ayant fait aucun blessé (une grue mobile dont un verin a cassé a basculé brisant dans sa chute quelques panneaux préfabriqués). L'objectif est de rendre le bâtiment "hors d'eau hors d'air", c'est à dire à l'abri de la pluie et du vent avant l'hiver.



Les nouvelles tribunes du complexe sportif Cognevaut

Les travaux des nouvelles tribunes sont achevés. Les clubs sportifs pourront profiter de ce nouvel équipement flambant neuf et offrant des prestations de qualité.





Soutien scolaire et activités d'été : le bilan du dispositif « Été 2020 »

Après un été particulier, l'heure est désormais au bilan. Et malgré le contexte sanitaire exceptionnel, le dispositif « Été 2020 » qui a remplacé les Quartiers d'été cette année semble avoir remporté un franc succès.



23 sites

En temps normal, les Gonessiens convergent vers la salle Jacques Brel, le lieu dédié aux Quartiers d'été, pour se divertir pendant les journées d'été. Cette année, pour assurer le respect des gestes barrières, les activités ont été réparties aux quatre coins de la ville.

23 sites (écoles, centres socioculturels, bâtiments communaux et parcs) ont ainsi été réinvestis pendant la période estivale.

57 étudiants

En tout, 57 étudiants ont été recrutés cet été pour assurer le soutien scolaire du matin, encadrer les activités de l'après-midi ou renforcer l'équipe administrative.



Caroline

21 ans - Etudiante recrutée pour les actions de soutien scolaire

« À la rentrée, j'entre en première année de Master dans le but de devenir enseignante. Il s'agit de ma toute première expérience dans le domaine de l'éducation et ça a été une réussite. Ce sont souvent les mêmes qui viennent, ce qui nous permet de les suivre. Nous avons vu d'importantes progressions en lecture notamment. J'aimerais beaucoup poursuivre le soutien scolaire pendant les prochaines vacances. »





Bobby IDE

Adjoint au maire
délégué à la Jeunesse

“ Le contexte sanitaire que nous connaissons cette année nous a contraints à repenser entièrement les activités proposées aux jeunes cet été. Afin de répondre toujours mieux aux attentes des Gonessiens, le bilan qui sera établi avec les services à l'issue de ce dispositif sera notre base de réflexion pour élaborer le programme qui sera proposé l'année prochaine. ”

700 jeunes

Les activités de l'après-midi ont, quant à elles, attiré environ 700 jeunes Gonessiens âgés de 6 à 25 ans et affichaient souvent complet. Les sorties « poney » au haras, le sabre laser, l'atelier drone et les excursions dans la capitale ont été les plus prisées



Sami - 8 ans - participant au dispositif "Eté 2020"

“ Je viens tous les jours pour apprendre. Ce que je préfère, c'est les maths. Pendant le confinement, mes parents me faisaient les cours à la maison mais revenir à l'école, c'est beaucoup mieux. Du coup, j'ai passé un bon été et à la rentrée, j'entre en CE2 dans cette école. ”

730 activités

Pour plaire à la fois aux petits et aux plus grands, un éventail d'activités a été organisé pendant ces deux mois de vacances d'été.

Le programme n'en comptait pas moins de 730.



391 élèves

Les élèves scolarisés de la classe de CP à la troisième ont été plus de 391 à s'inscrire aux matinées de soutien scolaire.

Covid-19 : le point sur la situation sanitaire à la rentrée

Si la période de déconfinement est désormais derrière nous, le Covid-19, lui, n'a pas disparu avec les beaux jours. Un nouveau protocole sanitaire adapté à la rentrée a été mis en place dès le 1^{er} septembre dernier.

Des chiffres en hausse, sauf à l'hôpital

La période estivale et l'insouciance qui l'accompagne ont vu une forte augmentation des cas de Covid-19 dans l'ensemble du pays. Dans le Val-d'Oise, où 3 850 individus ont été infectés depuis le début de l'épidémie (sur 1,2 million d'habitants), le taux d'incidence a ainsi plus que triplé en quelques semaines, passant de 9,37 malades sur 100 000 habitants le 15 juillet à 32,52 personnes positives le 18 août.

Le taux de reproduction effectif (le nombre de personnes qu'un malade contamine en moyenne) et le taux de positivité aux tests de dépistage PCR ont suivi la même tendance. Le 17 juillet dernier, un Valdoisien souffrant du Covid-19 transmettait le virus à 0,96 personne en moyenne, contre 1,26 au milieu du mois d'août, et 3,7% des tests se révèlent désormais positifs sur le territoire (contre 1,34% à la mi-juillet).



Dans le Val-d'Oise, le taux d'incidence (le nombre de nouveaux cas enregistrés sur 100 000 habitants) est repassé au-dessus du seuil de vigilance fixé à 10 le 15 juillet dernier. Il était de 32,52 à la mi-août.

Malgré ces données en forte progression, la situation dans les hôpitaux reste stable. Seuls 16% des lits de réanimation étaient occupés à la

mi-août, alors que ce pourcentage avait culminé à 233% au début du mois d'avril.

Des changements à partir du 1^{er} septembre

Pour contenir la maladie au retour des vacances, un nouveau protocole sanitaire adapté à la rentrée a donc été mis en place dès le 1^{er} septembre dernier. Il rend désormais obligatoire le port du masque dans tous les espaces clos et partagés et maintient la règle de distanciation physique d'au moins un mètre entre plusieurs individus.



Les actions de dépistage se poursuivent

Après la fermeture du centre de dépistage installé dans les murs de la salle Jacques Brel, des actions de dépistage se sont déroulées tout l'été et se poursuivront chaque mardi et jeudi jusqu'au 17 septembre sur le parking du Châtel. Les tests PCR sont pris en charge même sans prescription médicale.

Mardi 1^{er} septembre

Jeudi 3 septembre

Mardi 8 septembre

Jeudi 10 septembre

Mardi 15 septembre

Jeudi 17 septembre



Renseignements : 01 34 45 11 67

Prise de rendez-vous : 01 39 87 00 00

Rentrée scolaire : le protocole sanitaire dans les écoles

La rentrée 2020, comme la reprise des cours le 2 juin dernier, s'effectuera dans le strict respect du protocole sanitaire transmis par l'Education nationale. Voici les mesures qui sont mises en place dans les établissements de la Ville.

La distanciation des groupes privilégiée

Le port du masque n'étant pas recommandé pour les enfants de maternelle et d'élémentaire et la distanciation physique entre les élèves n'étant pratiquement pas applicable dans les locaux existant en maintenant un accueil complet des effectifs, l'Education nationale continue de préconiser la distanciation par groupe. Ainsi, les élèves resteront regroupés par classe y compris lors des temps de récréation et de restauration scolaire. Cette mesure a pour effet d'éviter des brassages trop importants. Les arrivées, les

départs et les déplacements ont ainsi été étudiés de manière à éviter les attroupements et les croisements, que ce soit dans les couloirs de l'établissement, dans les espaces extérieurs ou lors des activités périscolaires.

À l'école comme ailleurs, les mains devront être régulièrement lavées au fil de la journée :

- À l'arrivée dans l'établissement
- Avant chaque repas
- Avant et après les récréations
- Après être allé aux toilettes
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile

Un plan de continuité déjà prêt

Cette rentrée scolaire s'effectuant dans un contexte de rebond épidémiologique, les services de la Ville et les élus resteront vigilants si des cas du Covid-19 venaient à se déclarer dans les établissements.

Dans l'hypothèse d'un reconfinement ou d'une fermeture d'école, un plan de continuité pédagogique a été mis en place par le ministère de l'Éducation. Il comporte de nouvelles consignes sur l'organisation des locaux et des ressources nécessaires pour assurer l'enseignement à distance.

Dès la reprise de l'école en juin dernier, la Ville avait pris les dispositions nécessaires pour organiser les flux de circulation des élèves (et de leurs parents) par un ensemble de marquages au sol et de signalétiques disposés au sein des établissements.



Les Journées du patrimoine du 19 et 20 septembre

Visite de la Maison des Arts

Ce bâtiment de caractère, autrefois appelé Maison Saint Christophe a été restauré ces derniers mois pour accueillir les activités du conservatoire et devient la Maison des Arts de Gonesse. Même si certains cours seront toujours dispensés dans les centres socioculturels, la majorité des cours de musique, de théâtre et d'arts plastiques ainsi que l'équipe administrative sont désormais regroupés dans cet équipement.

Des visites guidées sont proposées afin de découvrir l'histoire de ce bâtiment et les nouvelles activités dispensées.

.....
 Samedi 19 septembre - Visites par groupe de 10 personnes -
 Sur réservation à 14h - 14h30 - 15h - 15h30 - 16h - 16h30 - 17h
 Réservations 01 77 80 93 04 / 6 rue Jean Monnet



ATELIER D'ECRITURE poétique sur le patrimoine local

Dans le cadre du concours « Patrimoines en poésie », les jeunes franciliens de 8 à 12 ans auront jusqu'au 15 décembre 2020 pour participer au jeu concours proposé par la Région et la DRAC Île-de-France.

.....
 Samedi 19 et
 dimanche 20 septembre
 de 14h à 17h, Cour du pôle
 Culturel de Coulanges
 24 rue de Paris

EXPOSITION / Les collections racontent... Deux siècles d'architecture scolaire

L'exposition retrace l'évolution de l'architecture scolaire en s'appuyant sur l'histoire des écoles de Gonesse. Le visiteur pourra y découvrir les transformations de l'espace scolaire au fil du temps et au travers de plans, documents d'archives, images et outils pédagogiques.

.....
 Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14h à 17h,
 Salle d'exposition du pôle culturel de Coulanges - 24 rue de Paris

DEAMBULATION CONTÉE

Contes traditionnels et histoire des écoles du centre-ville dialoguent dans l'espace public, le temps d'un dimanche avec la compagnie Didier Delcroix.

 Dimanche 20 septembre, 14h-17h. Départ Cour de Coulanges

VISITE de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul

Visite libre ou commentée de cet édifice classé Monument historique.

 Dimanche 20 septembre, 14h-17h



ENIGME AU MUSÉE

En 1815, Marie Pape Carpentier, une féministe et pédagogue, embarque dans un bateau dont la cale contenait une impressionnante collection d'objets liés à l'histoire de l'éducation. Le navire n'est jamais arrivé à destination... Aux côtés d'Adèle, l'arrière-arrière-arrière-petite-fille de Marie Pape Carpentier, les participants devront tenter de découvrir le lieu du naufrage au fil de leur visite, pour remettre la main sur les collections qui pourront enfin être exposées dans un musée.

.....
 Samedi 19 septembre, 14h-17h. Salle d'exposition
 du pôle culturel de Coulanges 24 rue de Paris

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS OBLIGATOIRE :

01 34 45 97 58 ou 01 34 45 97 67
 ou par mail à l'adresse
 centrederessources@mairie-gonesse.fr
 ou slemire@mairie-gonesse.fr

Le port
 du masque
 est obligatoire.



Les ouvertures de saisons de la rentrée

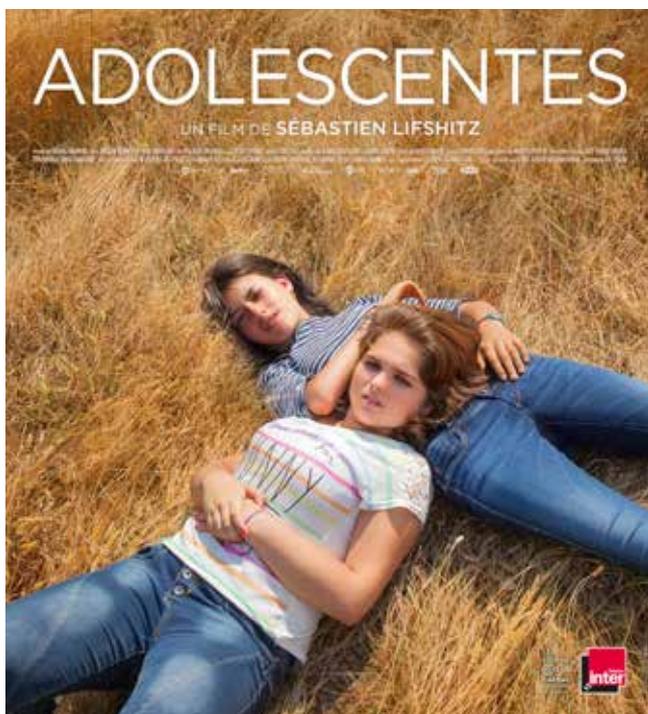


Comme chaque année à Gonesse, la rentrée scolaire sera suivie de près par l'ouverture de la saison culturelle et de celle du cinéma Jacques Prévert. Cette nouvelle saison 2020/2021 sera présentée au public lors de deux soirées organisées fin septembre et début octobre.

Ouverture de la saison du cinéma le 27 septembre

Le cinéma Jacques Prévert sera le premier à faire sa rentrée le 27 septembre prochain. Ce jour-là, à partir de 16h, toute l'équipe du cinéma sera réunie pour présenter les événements qui émailleront l'année à venir. Cette présentation sera suivie de la projection du film-documentaire « Adolescentes » en présence du réalisateur Sébastien Lifshitz (sous réserve). La séance sera au prix unique de 3€.

Pour l'occasion, un dispositif de tournage mobile et interactif sera installé de 13h à 16h sur le parvis du cinéma. Installé dans un taxi britannique, cet Auto-Studio permettra aux spectateurs de tourner leur propre film avant de prendre place sur les fauteuils du cinéma.



Projection du film-documentaire "Adolescentes" à l'occasion de l'ouverture de saison du cinéma J. Prévert



Étant donné le contexte sanitaire, le port du masque sera obligatoire dans les lieux de représentation.



Ouverture de la saison culturelle le 2 octobre

Quelques jours plus tard, le 2 octobre, c'est la saison culturelle qui fera son ouverture à la salle Jacques Brel. La soirée sera scindée en deux parties : la première, qui commencera à 18h sur le parvis de la salle Jacques Brel, sera consacrée aux arts du cirque. Julot Cousins et ses acrobaties vertigineuses ouvriront le bal avant de laisser place à la « Cuisinière » de la compagnie Tout en vrac en proie à ses ustensiles de cuisine animés.

Après une présentation des temps forts de l'année (dont le one man show d'Alban Ivanov, le concert symphonique de l'Orchestre National d'Île-de-France ou encore le théâtre musical de la compagnie Nomad in France), la scène de la salle Jacques Brel sera occupée par la chanteuse Flavia Coelho. L'artiste brésilienne dont les chansons aux influences funk, urbaines et caribéennes évoquent des thèmes tels que le racisme et le féminisme y donnera un concert à partir de 19h30.

La participation à l'intégralité de la soirée est gratuite sur réservation au 01 34 45 97 60.



Retrouver l'intégralité de la programmation culturelle dans le guide de la saison 2020/2021

- sur le site de la Ville : www.ville-gonesse.fr
- dans tous les points d'accueil municipaux

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA JACQUES PRÉVERT

Le cinéma Jacques Prévert vous propose actuellement des programmes bimensuels afin de rester au plus près de l'actualité cinématographique. Retrouvez vite la programmation complète de septembre du cinéma Jacques Prévert sur cineprevert.blogspot.com ou www.ville-gonesse.fr

CINÉMA
Jacques Prévert
de Gonesse



MIGNONNES DE TRAWOUNA JOUCOUË

LE PROGRAMME du mercredi 2 au mardi 15 septembre 2020

Films en VF sauf mention contraire

DU 2 AU 8 SEPTEMBRE	Durée	Merc. 2	Jeu. 3	Ven. 4	Sam. 5	Dim. 6	Lun. 7	Mar. 8
L'AVENTURE DES MARGUERITE 	1h26	14h30			14h	14h		
T'AS PÉCHO ?	1h38	10h30		17h		17h	14h	20h15
MIGNONNES	1h35		10h30	14h	17h		20h	17h15
LIGHT OF MY LIFE	1h59	20h (vo)	17h (vf)		20h (vo)		10h30 (vf)	14h (vf)
EPICENTRO (vo)	1h47	17h	14h	20h			17h	10h30

DU 9 AU 15 SEPTEMBRE	Durée	Merc. 9	Jeu. 10	Ven. 11	Sam. 12	Dim. 13	Lun. 14	Mar. 15
YAKARI, LE FILM 	1h22	14h30			14h	14h		
BELLE-FILLE	1h36							14h Séance Spéciale
EFFACER L'HISTORIQUE	1h46	17h	14h	20h	17h		14h	10h30
PETIT PAYS	1h53	20h	10h30	14h		17h	20h15	17h
LA FEMME DES STEPPES, LE FLIC ET L'ŒUF (vo)	1h40		17h	17h			10h30	20h
ELEPHANT MAN (vo)	2h05	10h30			20h		17h	



Gel hydroalcoolique à disposition



Port du masque dans le hall et les lieux de circulation



Marquage au sol pour assurer la distanciation de 1 mètre



Sens de circulation afin d'éviter les croisements et fluidifier la circulation



Paiement sans contact favorisé



Places vacantes garanties à votre gauche et à votre droite



Possibilité de s'asseoir côte à côte pour les personnes arrivant ensemble



Aération et nettoyage de la salle et des sanitaires entre chaque séance



Recommandé à partir de 3 ans



Le RDV des amis du cinéma



Instant-ciné

IMMOBILIER

L'hôpital de Gonesse met en vente 4 pavillons de fonction

L'hôpital de Gonesse met en vente quatre pavillons ayant servi de logement de fonction.

Situés au 4, 6, 8 et 10, chemin de Fontenay, ces maisons individuelles de plain-pied disposent de trois chambres et de deux salles de bain sur une surface habitable de 97 m². Chaque logement possède également un sous-sol avec garage de 70 m² et se situe sur un terrain allant de 820 à 1254 m² exposé est/ouest. Les biens sont proposés entre 320 000 et 350 000 euros



.....
 Pour toute visite, merci de contacter Patricia Cohen (Stéphane Plaza Immobilier) au 06 22 22 13 31 ou Jean Salman (Agence du Village) au 06 58 06 60 68.

ASSOCIATIONS

Dépôts devant le Secours populaire de la Fauconnière

Ces dernières semaines, plusieurs dépôts ont été signalés aux portes du Secours populaire se situant sur l'avenue du maréchal Foch. Les sacs, qui contenaient des vêtements et autres objets destinés aux dons avaient été fouillés et éparpillés au sol, une manipulation qui leur a valu d'être jetés à la poubelle.

Si vous souhaitez faire un don au Secours populaire, il est ainsi conseillé de le faire en mains propres aux heures d'ouverture. Les objets peuvent également être déposés à la Ressourcerie située dans le même quartier, au square des Sports.



ENVIRONNEMENT

Arrêt du nettoyage par soufflage sur la voie publique

Conformément aux recommandations du Haut conseil de la santé publique (HCSP), le nettoyage de la voie publique est désormais réalisé manuellement et non plus par soufflage pour éviter tout risque de propagation du virus. Cette nouvelle méthode est susceptible de laisser quelques résidus dans les rues, comme des pollens, même si le service Environnement et son prestataire veillent à maintenir un cadre de vie agréable.

Seules les cours d'écoles ont été nettoyées à la souffleuse avant le retour des écoliers.

Votre vigilance est précieuse : si l'état d'une rue vous alerte, merci de le signaler au service Environnement au 01 34 45 19 52.

Ouverture de la boutique de La Fourmilière 95

La Fourmilière 95, la nouvelle boutique en circuit court du centre-ville, ouvrira ses portes à la rentrée.

Le commerce de produits en circuit court ouvrira dès le vendredi 4 septembre. Il sera officiellement inauguré un mois plus tard, le samedi 3 octobre à 11h.

Pour rappel, La Fourmilière 95 avait répondu à un appel à projet lancé par la Ville destiné à dynamiser le commerce local. Les clients pourront y acheter des produits en vrac, des fruits, des légumes, de la viande, des produits laitiers et des boissons produites dans le Val d'Oise à un prix défiant toute concurrence grâce à l'absence d'intermédiaire.

En plus de cet espace de vente, les locaux disposeront d'une cuisine – où des ateliers seront organisés – et d'un espace de co-working.

Des produits issus des terres gonessiennes seront également disponibles sur les étals.

La Fourmilière 95 / 51 rue de Paris



La luxopuncture : le bien-être par la lumière

L'institut de beauté du centre-ville accueille chaque lundi Isabelle Clément qui vous propose des séances de luxopuncture.

Depuis un an et demi, des séances de luxopuncture, une nouvelle technique de bien-être, sont pratiquées tous les lundis à l'institut de beauté de la Bell'Heaumière.

Inventée il y a plus de 20 ans, la luxopuncture est une technique française de stimulation de points précis du corps. Ceux-ci, contrairement à une séance d'acupuncture, ne sont pas stimulés à l'aide d'aiguilles, mais grâce à un faisceau de lumière infrarouge.

Les séances peuvent être pratiquées dès l'âge de 3 ans et promettent de nombreux bénéfices : un sommeil moins agité, une aide pour perdre du poids ou arrêter de fumer, des réductions des effets de la ménopause, une diminution des ridules du visage et de manière générale, une sensation de détente. Les séances se déroulent dans le respect des gestes barrières : le port du masque est ainsi exigé et l'appareil est désinfecté après chaque séance.



Luxopuncture – Isabelle Clément
7 place du général de Gaulle
Renseignements et prise de rendez-vous
au 06 60 38 38 60
Prix de la séance : 50 euros

Isolation à 1€ : attention aux arnaques !

À Gonesse, les propriétaires sont de plus en plus nombreux à profiter de l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) à 1€. Malheureusement, certains chantiers ont été confiés à des entrepreneurs peu scrupuleux, qui ont disparu après avoir touché la subvention de l'État. Pour mener vos projets de rénovation énergétique à bien, voici quelques règles à respecter.



Depuis le 1^{er} janvier dernier, de nouvelles aides et subventions gouvernementales (dont MaPrimeRénov ou les Certificats d'Économie d'Énergie) permettent aux propriétaires d'isoler leurs murs, leurs combles ou leur logement par l'extérieur pour 1€ symbolique.

Ces dernières semaines, le service Urbanisme de la ville a été alerté par plusieurs Gonessiens victimes d'arnaques. Ils avaient confié l'isolation par l'extérieur de leur logement à des entrepreneurs malhonnêtes, qui ont par la suite bâclé les travaux ou déserté le chantier avant la fin.

Pourtant, une série de vérifications suffisent pour que ces travaux soient correctement réalisés. Dans un premier temps, il est indispensable de déposer une autorisation préalable à la mairie auprès du service Urbanisme. **Ce dépôt, en plus d'être obligatoire pour des travaux modifiant l'apparence extérieure d'un bâtiment, peut permettre au service d'identifier certains risques.** Par la suite, il est conseillé de :

- Consulter la liste des entreprises signataires sur la plateforme « FAIRE » du Val-d'Oise ou joindre un conseiller pour être orienté vers un professionnel compétent
- Faire au moins trois devis
- Vérifier la certification RGE (Reconnu Garant de

l'Environnement) et les attestations de l'entreprise choisie

- Vérifier les commentaires laissés par d'autres particuliers sur Internet
- Rester vigilant même pendant les travaux, en s'assurant notamment que l'isolant ne soit pas en contact avec le réseau électrique ou n'obstrue le système de ventilation
- Contrôler l'épaisseur de l'isolant, la pose d'un déflecteur (bordure en métal) sur le toit et celle d'une trappe d'accès aux combles
- S'assurer que l'enveloppe thermique n'empiète pas sur la propriété du voisin : en effet, lorsqu'un mur se trouve en limite de terrain, elle se situe sur la voie publique ou chez le voisin. S'il est légalement possible de déborder sur la voie publique, il est nécessaire de conclure un acte de vente pour isoler un mur surplombant un logement voisin.

Si vous avez déjà été victime d'une arnaque, vous pouvez entrer en contact avec la direction de la protection des populations (DDPP) du Val-d'Oise ou porter plainte auprès de la répression des fraudes (DGCCRF) via Signal Conso.

.....
 Si vous souhaitez obtenir un renseignement ou déposer votre autorisation préalable, contactez le service Urbanisme au 01 34 45 11 26

Depuis les deux éditions "Spécial Coronavirus" du Gonessien éditées en mars et avril dernier, votre magazine municipal connaît un retour progressif à la normale. La publication de la rubrique "Etat civil" reprend désormais.

NAISSANCES

2 février : SANNA Luna
 5 février : BULUT Bejna
 7 février : BAH Mouhamad
 9 février : TAVARES BARBOSA Aaron
 15 février : HAMED CHERIF Rham
 17 février : SANCAR Aaron
 18 février : BARADJI Samba
 19 février : BENDIDI Manel
 20 février : MOREIRA Léana
 2 mars : MIHALA GISANGA Preston
 2 mars : SACHA JIMENEZ Mayline
 7 mars : FILOMIN Alan
 8 mars : NÉGOCE Néissy
 10 mars : HENRY Léonore
 15 mars : DIAKHON Modibo
 18 mars : DUHAMEL Naëlle
 18 mars : KARATAY Maelyne
 22 mars : ASGHAR Fatima
 30 mars : MAMERI Yanis
 30 mars : TAMBE Lassana

MARIAGES

8 février : OHANYAN Sévane
 et KIRIK Ceren
 22 février : OZ Kevin
 et SALUR Sylvie

DÉCÈS

21 janvier : BERNARD Robert
 1 février : LASRY Raphaël
 1 février : ANTHY Régis
 1 février : LEROY Norbert
 1 février : PICARD Yvon, Victor
 1 février : LASRY Raphaël
 2 février : ADELÂÏDE Denise
 2 février : TRUONG Thi Tot
 3 février : BRÉGEON Annick
 5 février : HUNTZIGER Germaine
 6 février : FAUTRAD Michèle
 6 février : GABARA Thérèse
 6 février : SANTIN Frédéric
 7 février : THIBAUT Jules
 8 février : BOURY Gérard
 9 février : ROYER Max
 10 février : BALON Patrick
 11 février : COËFFÉ Huguette
 11 février : DARGENT Sylviane
 11 février : GARROSA Louise
 12 février : RICHARD Marie-Thérèse
 12 février : VERNASSIER Gabrielle
 13 février : ANKRI René
 13 février : BORNJ Nouredine
 13 février : CERNOIS Nicole
 13 février : HILALOGU Aysel
 14 février : BEAUJOIS Hélène
 15 février : MICLO Jeannine

16 février : BADJI Hocine
 16 février : GIRAUD Monique
 16 février : GRUCHY Pascale
 17 février : BOUCHENAK Ferroudja
 17 février : ECK Ernest
 17 février : FILIPE MATIAS Marc
 18 février : ALAIN André
 18 février : ATZORI Ida
 18 février : BALLE Jean-Yves
 18 février : RODOT Roland
 19 février : DJORDJEVIC Srdjan
 19 février : FERREIRA Pascal
 20 février : DARMON Marc Paul
 21 février : JORY Georges
 21 février : MARZOUG Saïd
 21 février : RODRIGUES José
 21 février : TRAORÉ Hadja
 21 février : CHANYOUR Tuseline
 22 février : MANIKARAJAH Marimuthu
 23 février : CHALAT Jean-Philippe
 23 février : DURAND Maurice
 23 février : ZARA Luigi
 24 février : ARCAIX Micheline
 24 février : FERNANDES GARRIDO Manuel
 26 février : ESPIASSE Stéphane
 26 février : FLANDRE Marie-Françoise
 26 février : PHANTHARANGSI Vixay
 26 février : PLANCKE Yvette
 26 février : PUSHPALINGHAM Ayadurai
 26 février : BESCOND Marie
 27 février : DAADOUA HADRIA Nacéra
 28 février : NJIKIO Justin
 28 février : ROGAUME Lucien
 28 février : TEPE Hacı
 28 février : VARGAS Flor
 29 février : DIEMER Jacqueline
 29 février : SALGUERO YRECIO Herminia
 1 mars : DESTEUQUE Eric, Marie
 2 mars : BOURABIA Noura
 2 mars : GUILLAUME Marie Louise
 2 mars : MELLAERTS Pierre
 2 mars : ROBERT Camille
 2 mars : VALLOGNES Madeleine
 3 mars : BADOIZEL Pierrette
 3 mars : GOARZIN Christiane
 4 mars : BOIDARD Maurice
 4 mars : VIGIER Pierre
 5 mars : AKSU Hüseyin
 5 mars : DJAMA Zahoua
 6 mars : GROSS Jean
 6 mars : JAECK Laurent
 7 mars : DE GONZAGA Charles
 7 mars : DOUCHEZ Guy
 8 mars : DOUDDOU Hammou
 8 mars : GONCALVES DA SILVA Antonio
 8 mars : LAM TAN BUU Maurice
 8 mars : LEMOINE Guy
 8 mars : ROUSSEAU Renée
 10 mars : BASTIEN Jacques

10 mars : LEDEUR Georges
 10 mars : LERMUSIAUX Eric
 10 mars : MUSSETTA Rose
 10 mars : EBOULE Joseph
 11 mars : GOMES Afonso
 11 mars : GOUZOU Josette
 11 mars : LEROUX Estelle
 13 mars : CLOTTEAU Rolland
 13 mars : DUFOUR Charline
 14 mars : SALMI Ahmed
 14 mars : YABAS Hinari
 15 mars : CAPOULADE Thierry
 16 mars : FUMEY René, Auguste
 16 mars : LY Chha Nont
 16 mars : POUILLE Régina
 17 mars : BEAUFORT Claude
 17 mars : CHESSÉ Philippe
 17 mars : DERDIR Ferdinand
 17 mars : MODOLO Monique
 17 mars : THIL Jacqueline
 17 mars : LOPEZ BEL Trinidad
 18 mars : ÜNLÜ Belkis
 19 mars : DANSSO Kemo
 19 mars : TUTUNDJIAN Anaïs
 19 mars : SEEWOO Marc
 20 mars : HARRIS Khaddouj
 20 mars : ISSIZ Meryem
 20 mars : MINYANGADOU EKWE Noé
 20 mars : TELEMAQUE Marie Victoria
 21 mars : ADJOVI TOKIN LOUFOA Georges
 21 mars : AGOUAZOU Julienne
 21 mars : HULMAN Etienne
 21 mars : MARZOUKI Rabia
 21 mars : MONTOBAN Guillot
 22 mars : ABDUL KARIM Jean-Pierre
 22 mars : ALCARAZ y DIAZ Maria
 22 mars : CHALONEC Charly
 22 mars : FOULLOY Michel
 22 mars : GAUDIER Jean-Claude
 22 mars : GAUTHIER Marc
 22 mars : SINERI Francesca
 23 mars : BENIKASS Kheira
 23 mars : BOULLY Jeannine
 23 mars : CERESA Baptiste
 23 mars : DAELEMANS Pierre
 23 mars : GAGALI Angoh
 23 mars : LARNANE Hadri
 23 mars : PHOUTHAVONG Guy
 23 mars : SECHI Térésa
 23 mars : SENGCHANH Somphone
 24 mars : ALTIN Mamur
 24 mars : ASADOURIAN Virginie
 24 mars : AYADI Akli
 24 mars : BAVY Mariniva
 24 mars : KARATAY Sabri
 24 mars : LABATTE Célius
 24 mars : YALAP Kitane
 25 mars : ABDUL Hameed
 25 mars : AKA N'zi Alphonse Nazaire

25 mars : BENGA Babacar
 25 mars : BOURGUIGNON Stéphanie
 25 mars : CHICHE Alain
 25 mars : DIALLO Mamadou Yero
 25 mars : DIFLI Noria
 25 mars : KONATÉ Dramane
 25 mars : PEREZ Isaac
 25 mars : PIERRE Esaie
 25 mars : QUEUX Jacqueline
 25 mars : TICHKOWSKY Serge
 26 mars : AKINCI Medine
 26 mars : ATTIGUI Boufeldja
 26 mars : ESSER Paul
 26 mars : SABATER Yvonne
 26 mars : TICHKOWSKY Serge
 26 mars : TOUTOUTE-FAUCONNIER Mignonne
 27 mars : CASTRI Denise
 27 mars : EL KHOUMSI Mohamed
 27 mars : GUEVARA GOMEZ Maria del Carmen
 27 mars : JAMOND Bernard
 27 mars : MABUISI MBONGO Robert
 27 mars : WARRINGTON Eugénia
 28 mars : ARRIBAS Santiago
 28 mars : BENZENATI Yahia
 28 mars : CHONGTOUA Moua Chia
 28 mars : FREYERMUTH Jean
 28 mars : GACEM Felisa
 28 mars : GONÇALVES DE SOUSA Manuel
 28 mars : IDELUS Elicia
 28 mars : LENORMAND René
 28 mars : LEMOINE Gilberte
 29 mars : CORNET Robert
 29 mars : WROBEL Albert
 29 mars : MACKANGOU Evelyne
 29 mars : MEZHOUH Mohammed
 29 mars : SANANIKONE Anosak
 29 mars : WANIONGA MAMBI Julienne
 29 mars : WROBEL Hélène
 30 mars : AMOUZOU Kodjo
 30 mars : ARZOUAN Solamite
 30 mars : BENSIMON Guy
 30 mars : BOUDERKA Taous
 30 mars : DIABY Mamadou
 30 mars : ERITZIAN Sonia
 30 mars : ERMAGAN Gerdun
 30 mars : KEGELART Liliane
 30 mars : LIVADARIS Antoine
 30 mars : MELKON Gérard
 30 mars : PINTO José
 30 mars : SIOPATHIS Raymond Max
 30 mars : TOUKHIAN Marcel
 31 mars : AYACE Joseph
 31 mars : BOUZOUINA Mohammed
 31 mars : MAIGNAN Lornivia
 31 mars : MALEAPPA Camelius
 31 mars : POCHOT Renée
 31 mars : SY Garsy

Message de condoléances aux familles endeuillées

Notre département a été l'un des plus touchés en France par le coronavirus avec une circulation très active pendant plusieurs semaines. Gonesse n'a pas fait exception et a également été atteinte par la vague épidémique. Je tiens ici à présenter au nom de l'ensemble du conseil municipal mes plus sincères condoléances aux familles endeuillées par la perte d'un être cher. Je sais combien il est difficile de changer ses habitudes mais j'en appelle une nouvelle fois à la vigilance de chacun pour maintenir l'application des gestes « barrière » essentielles pour briser la chaîne de transmission du virus.

Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 28 SEPT.

Salade verte et emmental 65% **BIO**
Salade verte et lardons 35%
Vinaigrette à l'échalote

Sauté de veau aux olives
Steak haché de thon sauce citron

Boullgour et petits légumes

Fromage fondu Président
Pavé demi sel
Baguette de campagne
Compote pomme-abricot
Compote de pommes

MARDI 29 SEPT.

Macédoine, mayonnaise **BIO**
Poireaux, vinaigrette au miel

Pané de blé fromage épinards
Escalope de blé panée
Coquillettes bio
Ratatouille

Lentilles cuisinées **BIO**

Petit suisse aux fruits
Petit suisse nature et sucre **BIO**

Ananas
Poire **BIO**

MERCREDI 30 SEPT.

Concombre en salade
Vinaigrette au persil
Salade de mâche
vinaigrette nature

Poulet sauté sauce Hongroise
Poisson blanc gratiné au fromage

Purée de pommes terre

Tomme blanche
Pointe de Brie

Flan nappé caramel
Flan chocolat

JEUDI 1 OCT.

Carottes rapées Bio
Céleri méridional
Calamar à la romaine
Nuggets de volaille

Epinards à la crème

Yaourt velouté nature et sucre
Yaourt velouté fruit

Moelleux raisin vanille
et sauce caramel

VENDREDI 2 OCT.

Roulé au fromage

Burger de boeuf sauce
bourguignonne
Poisson frais selon arrivage

Chou romanesco & carottes

St Nectaire
Coulommiers

Banane
Orange

LUNDI 5 OCT.

Salade coleslaw
Coeur de laitue et œuf
Vinaigrette au basilic

Haricots rouges et riz façon chili
Riz à l'andalouse **BIO**

Carré frais **BIO**
Cotentin nature

Compote pomme fraise
Compote banane &
Galette de St Michel

MARDI 6 OCT.

Salade de fusillii à la catalane
Salade de pommes de terre
à l'échalote **BIO**

Paupiette de veau sauce orientale
Cube de hoky pané

Poêlée de légumes saveurs du soleil
Camembert
Bûchette mi-chèvre

Orange
Poire **BIO**

MERCREDI 7 OCT.

Betteraves sauce vinaigrette au miel
Coeur de palmier Vinaigrette au miel

Boeuf sauté à l'estragon
Pavé de colin aux herbes
de provenances

Pommes paillason

Yaourt brassé banane
Fromage blanc et sucre

Raisin noir
Raisin blanc

JEUDI 8 OCT.

Coeur de laitue et mimolette,
vinaigrette au persil
Céleri et sauce échalote

Cassoulet
Steak haché de cabillaud sauce
matelote

Haricots blancs à la tomate
Mimolette

Tomme noire

Flan nappé au caramel
Flan au chocolat

VENDREDI 9 OCT.

Salade à la grecque vinaigrette
échalote

Carottes rapées

Cordon bleu
Croq veggie fromage

Chou fleur à la béchamel

Yaourt nature et sucre **BIO**
Yaourt aromatisé vanille **BIO**

Paris brest
Chou vanille
Orange

LUNDI 12 OCT.

Betterave et maïs **BIO**
Betterave mimosa
vinaigrette ciboulette

Steak de colin sauce carotte
spéculoos
Hachis parmentier carotte

Purée de carottes

Gouda **BIO**
Mimolette

Pomme golden
Poire

MARDI 13 OCT.

Concombre & feta
Salade verte & dés d'emmental

Tortellini ricotta spinaci
sauce ail échalottes

Petit suisse aux fruits **BIO**
Petit suisse nature et sucre **BIO**

Pêche au sirop sauce fraise
Ananas au sirop sauce fraise

MERCREDI 14 OCT.

Coeur de laitue aux croustons
Salade frisée aux lardons vinaigrette
persil

Pilon de poulet et ketchup
Pavé du fromager

Confit d'endives
et purée de pomme de terre

Camembert **BIO**
Cantal

Fromage blanc caramel oréo
Fromage blanc caramel spéculoos

JEUDI 15 OCT.

Tartine de la montagne (dinde)
Tartine de la mer

Sauté de boeuf sauce vallée d'Auge
Nuggets de blé

Petit pois saveur du jardin
Cotentin

Fromage ail et fines herbes
Baguette tradition

Ananas
Kiwi

VENDREDI 16 OCT.

Mélange carotte et pomme rapée
Radis rondelle et maïs

Burger de veau sauce moutarde
Omelette au fromage

Epinard à la crème **BIO**

Fromage blanc et sucre **BIO**
Fromage blanc aux fruits **BIO**

Cake pommes tatin
et crème anglaise

LUNDI 19 OCT.

Macédoine mayonnaise **BIO**
Douceur aux champignons

Poisson blanc gratiné au fromage
Jambon de Paris Label

Purée de pommes terre
Bleu d'Auvergne

Tartare ail et fines herbes

Liégeois à la vanille
Liégeois au chocolat

MARDI 20 OCT.

Roulade de volaille et cornichons
Sardine et citron

Chili con carne et riz
Pavé de poisson mariné au thym

Riz créole

Pointe de brie
Carré de l'est

Raisin blanc
Raisin noir

MERCREDI 21 OCT.

Salade PDT échalote
Salade écolière

Galette italienne
Omelette **BIO**

Courgettes
saveur du soleil

Yaourt aromatisé
Yaourt nature et sucre

Ananas
Kiwi

JEUDI 22 OCT.

Carottes râpées
Céleri et mayonnaise paprika **BIO**

Boeuf cuit à l'étouffée
sauce bordelaise
Steak de colin à la tomate

Rôsti de légumes

Emmental **BIO**
Mimolette

Compote pomme banane
Compote pomme cassis

VENDREDI 23 OCT.

Salade vosgienne aux lardons 30%
Concombre 70%

Vinaigrette m au persil

Poisson fraisselon arrivage
Saucisse pure volaille au jus

Petits pois et carottes

Petit suisse aux fruits **BIO**
Petit suisse nature et sucre **BIO**

Tarte au flan
Moelleux au chocolat frais

Pour Gonesse, vivre l'avenir

Après plusieurs mois de crise sanitaire, et alors que l'été se termine, la pandémie COVID reste hélas toujours d'actualité. Entre l'augmentation du nombre de contaminés, la découverte de foyers infectieux, l'obligation de porter le masque étendue à la sphère publique et professionnelle, la rentrée s'annonce délicate, et beaucoup de parents sont inquiets, à juste titre.

Cet été la Ville est restée mobilisée sur ce front. Ainsi a été mis en place un dispositif « soutien scolaire et sports, culture loisirs » en direction des jeunes gonessiens avec des cours de soutien, d'une part et d'autre part pour toute la population des tests de dépistage organisés après la fermeture du centre de la salle Jacques Brel, en centre-ville deux fois par semaine.

Alors que la crise du COVID, et ses conséquences économiques nous obligent à un rassemblement dans l'intérêt général, et que nous avons mis en place une commission de pilotage du « Plan d'Urgence » ouverte aux membres de l'opposition, ceux-ci ont décidé de ne pas y siéger, comme dans les autres commissions et comme au conseil municipal. Surprenant pour des élus qui avaient pris un engagement de présence aux séances du Conseil municipal devant les électeurs ! Comment prétendre défendre les Gonessiens quand on ne siège pas ! Ne pas siéger et venir faire du cinéma pour photographier son siège vide c'est trahir la confiance des électeurs qui leur avaient apporté leur suffrage.

Motion pour les transports en commun

A la demande de la Présidente de la Région Ile-de-France, le Conseil municipal du 10 juillet a voté une motion pour demander une aide exceptionnelle de l'Etat, à l'organisme qui gère les transports en commun sur la Région, IDF Mobilités, qui connaît de graves difficultés financières suite au confinement. Il ne serait pas normal que ce soient les Franciliens qui paient à travers une augmentation importante du Pass Navigo, c'est pourquoi la motion votée appelle le Gouvernement à soutenir massivement les transports publics en IDF.

Election de 3 adjoints de quartier

Le Conseil municipal du 10 juillet a également procédé à l'institution de trois Conseils de quartier, et a délimité leur périmètre. Cette délibération s'est accompagnée de l'élection de 3 adjoints supplémentaires, conformément à la possibilité offerte par la loi aux communes en politique de la ville. L'objectif est de repenser et de revivifier notre démocratie participative de telle façon que les habitants puissent être plus actifs, plus acteurs dans leur quartier, qu'ils puissent de façon plus continue travailler avec les élus, avec les services de la Ville pour préparer les projets, les actions qui sont propres au quartier et que la Ville souhaite, avec les habitants, mettre en œuvre. L'élargissement de l'exécutif communal se fait à dépense constante, ce qui signifie concrètement que le Maire et ses adjoints ont baissé de plus de 20% leurs indemnités afin de financer ces 3 postes supplémentaires.

Christian Cauro

Groupe communiste et républicain

Quel futur entre canicule et Covid ?

Cet été encore nous avons connu une forte période caniculaire. Nous allons devoir nous y habituer. Avec le réchauffement climatique, les pics vont être de plus en plus fréquents et intenses, et entraîner des conséquences néfastes sur notre environnement et notre santé. Il est donc urgent de changer nos comportements collectifs et individuels. Pour réduire les émissions de CO2 et limiter la hausse des températures, exigeons le développement du ferroutage, la réouverture de petites lignes ferroviaires. Augmentons le réseau des liaisons douces pour favoriser les déplacements en vélo dans les agglomérations. En matière d'aménagement urbain, contrebalançons la bétonisation des villes par la végétalisation des quartiers et la création d'espaces verts qui apporteront un peu de fraîcheur. Ce qu'ont pu vérifier les nombreux gonessiens venus pique-niquer ou se promener dans les parcs de la ville (l'Eglantier, à la Patte d'Oie ou au Vignois).

Au cours de ce nouveau mandat, nous devons réfléchir ensemble à aménager la ville en maintenant l'équilibre entre les besoins des habitants et la préservation des espaces verts. Car n'oublions pas cette phrase de St Exupéry : « La planète ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants ».

Le soutien scolaire proposé aux enfants de Gonesse pendant tout l'été a connu un réel succès. Beaucoup d'enfants ont suivi les cours proposés : français et maths pour les élémentaires ; anglais, histoire pour les collégiens. Organisés par petits groupes et assurés par une cinquantaine d'étudiants, les enfants que nous avons rencontrés ont apprécié et en demande l'organisation aux prochains congés. L'après-midi une multitude d'activités ont été organisées dans 23 lieux différents de la ville : sorties poney du haras, sabre laser avec le club d'escrime, atelier drone avec le Pôle S, sorties sur Paris, stages tennis, stages cirque... Proposées gratuitement toutes ces activités ont permis aux enfants de passer de belles vacances. Un grand merci à tous les intervenants, associations, personnels de la ville, service Jeunes municipal pour leur engagement durant tout cet été.

C'est l'heure de la rentrée scolaire. Alors que les chiffres du COVID sont à la hausse, que le port du masque se généralise dans de nombreuses villes, le nouveau protocole sanitaire des écoles se réduit à peau de chagrin : plus de distanciation physique, de limitation du brassage des élèves, accès aux jeux extérieurs dans les cours autorisés. Si le port du masque reste obligatoire pour les collégiens, il est facultatif pour les enseignants en primaire... Un nouveau communiqué devrait sortir le 26 août prochain, avec quelles annonces à seulement quelques jours de la rentrée scolaire ?

Ensemble soyons responsables. Respectons tous les gestes barrières, y compris le port du masque afin d'espérer une reprise générale dans les meilleures conditions possibles pour tous en septembre.

Françoise Hennebell

Agir pour Gonesse

Crash du Concorde à Gonesse, 20 ans après
Nous étions présents sur le site de la Patte d'Oie de Gonesse le samedi 25 juillet pour la cérémonie en mémoire des 113 victimes du crash du Concorde d'Air France. Un moment de vives émotions ou plusieurs discours ont succédés rappelant le traumatisme de la population. Il s'agit d'un évènement marquant pour tous les Gonessiennes et Gonessiens, impossible d'oublier ce 25 juillet 2000.

Une pensée de toute l'équipe Agir pour Gonesse va à l'ensemble des victimes ainsi que leur famille pour cette tragédie qui a eu lieu sur nos terres.

Nouveau Conseil Municipal

L'équipe d'Agir pour Gonesse est présente sur l'ensemble des commissions de la Ville. Nous vous présenterons chaque mois certaines de nos thématiques sous notre responsabilité lors de nos tribunes à savoir :

Finances et Budget : Claude Tibi (Adjoint au Maire) ; Personnes Agées, Dépendance et Handicap : Sandrine De Almeida (Adjointe au Maire) ; Sports : Florent Roucan (Adjoint au Maire) ; Actions Culturelles en milieu scolaire et dans les quartiers : Djénéba Camara (Déléguée) ; Restauration scolaire : Gilles Gourdon (Délégué) ; Quartier la Fauconnière, Vie lycéenne et étudiante : Ramata Diop (Adjointe au Maire)

lère Thématique : Le Sport : Florent Roucan (Adjoint au Maire)

Nous proposerons une série de mesures, ainsi qu'une grande réflexion autour de la place du « Sport à Gonesse » Nous réunirons les clubs, associations, bénévoles, personnels municipaux et élus, pour lancer un grand plan stratégique et définir les actions à développer. Nous souhaitons organiser une fête des sports annuelle, pour permettre à tous nos concitoyens de découvrir les différentes activités sportives et ainsi créer du lien social en favorisant l'émergence d'une fierté commune pour notre ville. A l'approche des Jeux Olympiques à Paris en 2024, une de nos priorités est de s'impliquer pleinement dans les JO 2024, et faire de Gonesse une ville pleinement reconnue et terre d'accueil de nombreux sportifs durant cet événement international.

2ème Thématique : Restauration scolaire : Gourdon Gilles (délégué)

Ma priorité sera de mettre toute mon énergie au bien être des enfants en garantissant des repas équilibrés, de qualité et en préservant leur sécurité alimentaire. C'est pourquoi suite aux engagements pris par la majorité municipale électorale, nous souhaitons modifier le régime de compensation selon le quotient familial en ayant des tarifs progressifs allant de 1,50€ à 3,50€. Cette modification doit être mise en place au plus tôt dans l'attente de nouvelles tarifications. Je serai toujours à l'écoute de toutes propositions constructives. Les enfants de Gonesse sont notre Avenir, à nous de les accompagner sereinement.

Claude Tibi

Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse

Chers Gonessiennes, chers Gonessiens

En dépit des conditions difficiles, nous espérons que vous avez passé un bon été et vous souhaitons la meilleure rentrée possible. Comme vous le savez, les élections municipales se sont déroulées dans un contexte très particulier. Compte tenu de l'écart infime entre les listes lors du vote du 28 juin (42 voix sur toute la ville) et des irrégularités constatées par nos équipes, nous avons déposé un recours, comme la loi le permet. En conséquence, nous avons décidé unanimement dans l'attente du jugement de refuser de siéger au Conseil municipal et dans les instances municipales, où de toute façon on nous fait une place minimale et ultra-minoritaire qui ne nous permet pas de peser sur la décision.

Mais, fidèle à nos engagements, cela ne nous empêchera pas de suivre attentivement l'ensemble des dossiers municipaux et d'être présents à vos côtés sur le terrain pour vous écouter et remonter vos revendications.

Les premières décisions de l'équipe municipale Blazy-Tibi sont étonnantes. Pour la première fois, on passe à Gonesse de 10 à 13 maires-adjoints. Nous les avons pourtant bien peu vus pour régler les problèmes du quotidien depuis les élections.

L'été a encore été marqué à Gonesse par des problèmes de tranquillité publique : regroupements nocturnes bruyants, rodéos sauvages, voitures brûlées, rave-party. Le maire s'indigne dans des communiqués, mais nous attendons une stratégie, des actions, et pas des commentaires.

Le rôle de l'opposition municipale est d'alerter mais aussi de proposer. Sachons être constructifs et parler des bons points comme des mauvais points. En matière de stationnement, les nouveaux panneaux indiquant les parkings en centre-ville sont très beaux, mais l'arbre des nouveaux panneaux cache la forêt des problèmes de stationnement à Gonesse. Avec les nouvelles constructions, il faut créer des places supplémentaires, au-delà du nouveau parking du parc de la mairie. Et les autres quartiers de notre ville, notamment la Fauconnière, sont oubliés alors qu'ils manquent cruellement de places de stationnement.

Nous saluons l'aménagement de nouvelles aires de jeux. Notre programme municipal prévoyait de les doubler. Il y a donc encore du chemin à faire ! Bon point également sur le soutien scolaire estival, mais nous sommes encore loin d'un véritable service public de soutien scolaire, car trop peu de jeunes en ont bénéficié.

Saluons la baisse annoncée des tarifs de cantine. Nous avons eu raison de mettre la pression sur la municipalité en inscrivant cette question dans notre programme électoral. Mais les parents d'élèves attendent des clarifications et d'autres engagements : retour à la semaine scolaire de 4 jours et fin du système de réservation inefficace et lourd à gérer. La rentrée scolaire suscite beaucoup d'inquiétudes. Notre équipe reste à votre disposition pour répondre à vos questions et porter votre parole, dans l'intérêt de nos enfants.

Contact : pourgonesse@gmail.com – 06.80.71.81.05

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les comptes-rendus des précédents Conseils municipaux sur le site de la ville ville-gonesse.fr

Le prochain Conseil municipal se tiendra le **lundi 14 septembre à 20h** et sera retransmis en direct sur le site de la ville et réseaux sociaux

Imprimé à 11 000 exemplaires Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication:** Jean-Pierre Blazy. **Directeur de la communication:** Pierre Cliquet. **Rédaction et secrétariat de rédaction:** Pierre Cliquet, Nawsheen Rumjaun **Maquette:** Marjorie Bastide, Lralia Sall **Photos:** Ville de Gonesse, **Photogravure et imprimerie:** RPG. **Administration:** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex. **Tél. :** 01 34 45 11 22 (service communication). **ISSN :** 1257 0621. Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

EN LIGNE

www.ville-gonesse.fr

[@villedegonesse](https://www.facebook.com/villedegonesse)

[@villedegonesse](https://www.instagram.com/villedegonesse)

[YouTube](https://www.youtube.com/VilledeGonesse) Ville de Gonesse

CONTACTS

Accueil de l'Hôtel de ville :

01 34 45 11 11

Direction de

l'Aménagement Urbain :

01 34 45 19 52

Police municipale :

01 30 11 89 89

Médiateurs :

01 30 11 50 54

HORAIRES

Hôtel de ville :

66 rue de Paris

Lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi 9h-12h30

et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h.

Pôle population

Éducation et Solidarité

1 avenue Pierre Salvi

Lundi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h et 13h30-17h30

Samedi 9h-12h

Cimetière

rue du Thillay

de 8h à 17h du lundi au vendredi

de 9h à 19h le samedi,

dimanche et les jours fériés

Déchèterie :

17 rue Gay Lussac

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi 9h – 18h30

Dimanche 9h-13h

Prochaines dates

de ramassage

des déchets verts

lundi 7 septembre

lundi 14 septembre

lundi 21 septembre

lundi 28 septembre

PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE



FORUM DES ASSOCIATIONS

SALLE
JACQUES BREL
10h - 18h

**SAMEDI 5
SEPTEMBRE**
**ASSOCIATIONS
SPORTIVES**

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
**ASSOCIATIONS
CULTURELLES
ET VIE SOCIALE**



RENSEIGNEMENTS : 01 34 19 05 94 - 01 77 80 92 58

WWW.VILLE-GONESSE.FR